

COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Février 2026 #35

LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

10 | Le recensement c'est en ce moment

12 | Une journée avec le service financier





MOT DU MAIRE

Le dernier...

Effectivement, depuis le printemps dernier, après 37 ans de Conseil Municipal, j'égrène les derniers : dernier 8 mai, dernier forum, dernier 11 novembre, derniers vœux, et... dernier édito. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pris part à cette aventure !

La nouvelle année est traditionnellement l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et de se projeter dans la nouvelle année qui s'ouvre. Je ne dresserai pas la liste des réalisations municipales de l'année écoulée ni même du mandat car nous sommes en période préélectorale. J'ai cependant beaucoup de plaisir à me remémorer les animations, les réalisations et même les exploits de toutes nos associations (notre club de foot avec l'accès aux 32^e de finales de la coupe de France contre l'OL !). Tout ceci est possible avec le dévouement des bénévoles qui ne comptent pas leurs heures, leur énergie, parfois au préjudice de leur vie de famille... je l'ai constaté au fil des années et les en

remercie, eux qui sont essentiels et indispensables pour l'animation et la vie de nos communes, qui, sans cela, ne seraient que des communes « dortoir ».

Au niveau des réalisations communales, vous découvrirez dans vos déplacements les autres chantiers lancés, mais je voudrais juste revenir sur le retard pris par notre chantier du restaurant scolaire. Il est dû à un défaut d'étanchéité de la partie enterrée le long du chemin d'Ecully. Les expertises sont en cours et la méthode de réparation a été déterminée et l'entreprise choisie. Les finitions vont pouvoir reprendre, mais nous aurons malheureusement pris plusieurs mois de retard... c'est regrettable mais l'essentiel est d'avoir un bâtiment fiable pour les décennies à venir. Les chantiers en cours vont occasionner des modifications temporaires (circulation, bruit parfois, etc...) mais ils sont nécessaires pour nous adapter à l'évolution de notre commune, et des Monts d'Or et du Val de Saône en général.

Noël et toutes les fêtes de fin d'année viennent de passer et nous sommes entrés de plein pied en 2026. Je vous renouvelle mes vœux pour cette nouvelle année. Que 2026 vous soit favorable et vous apporte la santé et tous les petits moments de bonheur possibles pour en faire une année heureuse !

Pour mettre en pratique ce vœux, je vous propose le mode d'emploi d'un cousin de Corneille, Monsieur Bernard FONTENELLE, philosophe et mathématicien : Le plus grand secret du bonheur, c'est d'être bien avec soi.

Alain GERMAIN

Maire de Collonges au Mont d'Or

Sommaire

3 Vous y étiez ?

3 | Le Tremplin Musical

4 | Retour en images

6 Actualités

6 | Les Voeux du Maire, Où en sont les travaux ?, Paul Bocuse : une expo pour ses 100 ans !

7 | La ferme du réemploi, Vélo, Coupe de France

8 | Travaux de l'école Monsieur Paul, 2 nouvelles directrices, Un nouveau visage

9 | Zoom sur l'école des spationautes

12 Dossiers

10 | Le recensement de la population, c'est en ce moment

12 | Une journée avec le service financier

14 Ça bouge à Collonges

14 | La ferme d'Emile, Atelier Sâpi

15 | Sophrologie et bien-être, Boulangerie Madeleine

16 | Portrait de Stéphanie Bernard

17 Agissons ensemble

21 | Mieux vivre ensemble à Collonges

18 On répond à vos questions

18 | Démarches et numérique, Élections et procurations, Recensement

19 | Neige et verglas, Chauve-Souris, Les chenilles processionnaires

20 Et si on remontait le temps ?

20 | Collonges d'autrefois

21 Expression politique et état-civil

21 | Paroles de la majorité et de la minorité

21 | État-civil

22 À votre agenda

22 | Tous les événements de janvier à avril 2026



Le Tremplin musical...

Un rendez-vous pour les amoureux de la musique

Le premier dimanche de septembre a eu lieu, sous un soleil radieux, la troisième édition du « Tremplin Musical ».

À cette occasion, plus de 120 spectateurs se sont donnés rendez-vous sur la place de la Tour pour applaudir les musiciens. Sélectionnées parmi plus d'une trentaine de candidatures, les trois formations retenues ont, à tour de rôle, fait découvrir leur univers musical à un public conquis, au cours d'un concert de 30 minutes chacune.

Âmé

En première partie, Âmé, artiste de pop française très à l'aise vocalement et sensible au monde qui l'entoure, nous a dévoilé un répertoire intimiste naviguant entre mélancolie et espoir.

MoMa_Cherry

En seconde partie, à mi-chemin du funk, de la pop et de la soul, le groupe MoMa_Cherry nous a embarqué dans un voyage dansant et rythmé, porté par une belle complicité musicale et des riffs de guitare enivrants.

Trio Laurane Jolly

Et pour finir, le trio Laurane Jolly, avec une écriture introspective et sincère doublée d'une recherche d'authenticité sonore, nous a emmené à la croisée de la chanson française, du jazz et de la pop.

À l'issue du concert, les applaudissements du public, mesurés par un applaudimètre, ont départagé les trois groupes. Les résultats ont été serrés tant les prestations ont été appréciées et c'est finalement la jeune chanteuse Âmé qui a remporté ce troisième « Tremplin Musical » et charmé son auditoire !

Nous lui souhaitons une belle carrière à la mesure de son talent !



Les éditions précédentes

2023

1^{er} : Borderline

2^e : Boxson

3^e : Molly HolmOak

2024

1^{er} : Raude

2^e : Milo Batie

2025

1^{er} : Âmé

2^e : MoMa_Cherry

3^e : Laurane Jolly (Trio)



Retour en images

Retrouvez tous les événements organisés par la Municipalité depuis...

Forum des associations

Un Forum réussi. Ce fut l'occasion de découvrir la nouvelle saison culturelle et sportive, la programmation des associations.



Tremplin musical

Le dernier rendez-vous « Musique à Trêves Pâques » s'est déroulé sous un beau soleil. Plus de 120 spectateurs sont venus applaudir les trois groupes. C'est la jeune chanteuse Amé qui a conquis le public.

septembre 2025

6 septembre

7 septembre



Enquêtez sur vos ancêtres



Expo - Au-delà des mots



Spectacle - Inuksuk

10 octobre Du 7 au 11 oct.

1^{er} octobre



Balade autour de l'Île Roy

Mémoire(s) Vive(s)

La médiathèque a accueilli l'atelier pour enfant Documenteur, une conférence avec le glaciologue, Sylvain Coutterand, sur les glaciers lyonnais et vous a effrayé lors de son tradition halloween.

11 octobre

15, 16 et 31 octobre

Ateliers
Sens et solution &
Bien dans sa tête, bien
dans son corps

Le CCAS a organisé deux nouveaux cycles d'ateliers de prévention seniors pour apprendre à vieillir en pleine forme.



Découvrir le smartphone



Vente de livres

Plus de 250 documents ont trouvé preneur lors de cette belle matinée.

Romans, bandes dessinées, documentaires, albums et CD ont pu entamer une nouvelle aventure chez vous, que ce soit pour votre enfant, votre adolescent ou vous-même.

sept. à déc.

18 et 25 sept.

20 septembre

Jumelage
avec Illhaeusern

Une délégation de Collonges a été reçue bras ouverts à Illhaeusern durant un week-end. Depuis 58 ans, de solides amitiés se sont nouées entre les habitants des deux communes.



Jeux pour tous et spectacle

27 et 28 septembre

24 septembre



Fêtes de fin d'année



Voeux du Maire

Décembre

8 janvier

février 2026



Les vœux du maire

Bonne année 2026

Le Maire et les élus du Conseil municipal ont eu le plaisir de vous rencontrer à la cérémonie des vœux qui s'est tenue le jeudi 8 janvier 2026. Ce rendez-vous annuel est l'occasion de partager un moment convivial entre nous tous.

La soirée a débuté par un mot d'accueil du Maire, suivi de la remise des trophées de la commune "Les Victoires de Collonges" à plusieurs sportifs dont l'engagement et les performances contribuent au rayonnement de Collonges-au-Mont-d'Or : Howard Cooper

(natation), Kiline Dotal (karaté et light contact) et le Football Club Saint-Cyr Collonges représenté par Hassane Baba-Arbi (président du club), Roger Nardy (Vice-président), Clément Guillot (entraîneur) et Sekhouba Souare (capitaine de l'équipe).

La rencontre s'est poursuivie autour d'un buffet et du verre de l'amitié, propices aux échanges entre habitants, associations et élus.

Paul Bocuse

Une expo pour ses 100 ans !

À l'occasion du centenaire de Paul Bocuse, la salle Mediaplus accueille une exposition retraçant sa vie à travers des photographies regroupées par thèmes : enfance, famille, personnalités rencontrées. Des vitrines présenteront également quelques objets et souvenirs, tandis qu'une table dressée avec fauteuils, assiettes et couverts Paul Bocuse évoquera l'Auberge. Cette exposition sera associée à la sortie du timbre à l'effigie de l'Abbaye.

Du samedi 7 au samedi 21 février 2026 •

Vernissage le samedi 7 février à 11 h 30 •

Aux horaires de la médiathèque • Salle Mediaplus

OÙ EN SONT LES TRAVAUX ?

En direct
de la résidence sénior

Les travaux de la future Résidence Senior Sociale située rue Pierre Termier ont commencé en décembre. Ce projet a pour objectif de créer 20 logements pour les personnes âgées autonomes dans un cadre de vie confortable, moderne et adapté à leurs besoins. Dans le même bâtiment, une micro-crèche ouvrira, permettant ainsi de donner un caractère intergénérationnel à ce lieu de vie.

La première étape majeure concerne le désamiantage et la démolition du bâtiment existant, programmée entre décembre 2025 et janvier 2026.

En mars 2026, l'installation de la grue de chantier marquera le début visible des travaux de gros œuvre. Les travaux intérieurs commenceront au 3^e trimestre 2026.

La livraison de la résidence et l'ouverture de la micro-crèche sont prévues pour le 1^{er} trimestre 2027.

Les dates précises d'ouverture et les modalités d'attribution des logements seront communiquées dans le courant du 2^e semestre 2026 dans les supports communaux.





Les cyclistes étaient au rendez-vous

Pour sa 7^e édition, le Rallye des Monts d'Or, organisé par le club Monts d'Or Vélo, a une nouvelle fois été un succès, avec plus de 600 participants, âgés de 10 à 82 ans.

Le brouillard persistant n'a pas découragé les participants, à qui les organisateurs proposaient des parcours totalisant plus de 400 km, destinés aux amateurs de vélo de route, de VTT et de gravel, dans les Monts-d'Or et jusque dans le Haut-Beaujolais.

Les participants ont pu se restaurer aux différents points de ravitaillement, placés le long des parcours, ainsi qu'à la collation à l'arrivée au stade des Combes à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Ceci n'aurait pas été possible sans le soutien d'une quarantaine d'adhérents bénévoles qui ont à cœur, chaque année, d'organiser cette belle fête du vélo dans nos Monts d'Or.

La ferme du réemploi

1,3 tonne de matériaux sauvés

Le 3 novembre, une équipe de bénévoles de l'association La ferme du réemploi est intervenue sur le site de l'ancienne école de garçons, avant le début de sa démolition. L'objectif était de récupérer un maximum de matériaux afin de leur donner une seconde vie.

Cette première phase a permis de collecter environ 1,3 tonne de matériaux : évier, tomettes, carreaux de ciment, portes, planches, robinetterie, panneaux isolants phoniques, mobilier, visserie... Tous ces éléments ont été déposés, triés et stockés dans des algécos installés devant la mairie.

Ces matériaux sont proposés à la vente sur place, à prix solidaires, afin de favoriser la réutilisation et la consommation locale.

La matériauthèque éphémère s'adresse aux citoyens et aux professionnels et vise à sensibiliser au réemploi et à la réduction des déchets de chantier.

Les travaux de transformation de l'ancienne école en bâtiment associatif se poursuivent avec le désamiantage et la démolition.

www.fermedureemploi.fr/materiauthèque-itinerante

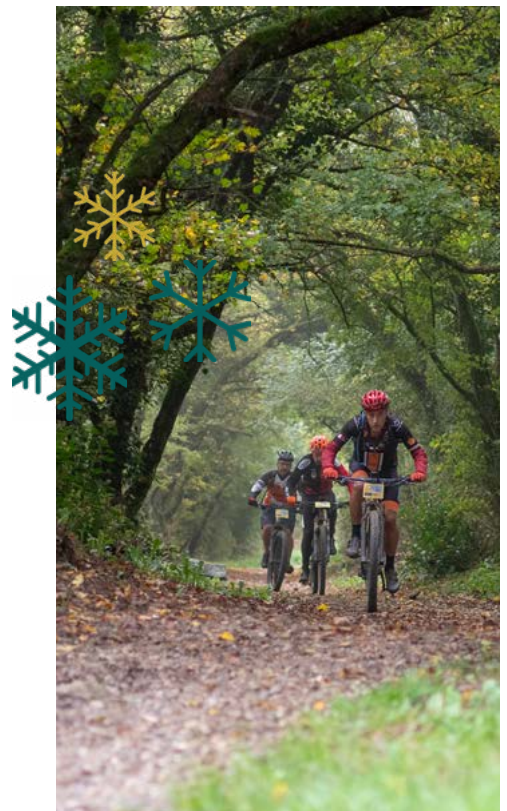
Coupe de France

Le FC Saint-Cyr/Collonges a affronté l'OL !

Le club a vécu un moment exceptionnel lors de l'édition 2025/2026 de la Coupe de France, conclue par une rencontre mémorable face à l'Olympique Lyonnais au Groupama Stadium.

Ce match, disputé dans un cadre prestigieux, restera gravé dans les mémoires de l'ensemble du club, des joueurs aux dirigeants, en passant par les bénévoles et les supporters.

Solidaire, combatif et exemplaire tout au long de la compétition, le groupe a porté haut les couleurs de Saint-Cyr et de Collonges, démontrant les valeurs sportives et humaines qui animent le club.





Ecole Monsieur Paul

Travaux de l'école Monsieur Paul

Un retard de livraison

Suite à de forts orages en juin dernier, des fuites importantes ont été constatées au rez-de-jardin du futur restaurant scolaire.

La commune a immédiatement fait intervenir un expert en juillet pour identifier les causes de cette humidité. En raison de problèmes avec l'entreprise initialement en charge des travaux d'étanchéité, la mairie a dû résilier le contrat et relancer de nouvelles procédures pour achever ces travaux et garantir leur durabilité. Parallèlement, un sinistre a été déclaré auprès de notre assurance afin que les coûts liés à ce retard soient pris en charge.

Le rapport final de l'expert est prévu dans les semaines qui arrivent. Les travaux d'étanchéité intérieure pourront commencer à la suite.

Malgré ce retard, les travaux du premier étage, notamment les locaux techniques de préparation des repas, ont pu se poursuivre normalement.

La livraison prévisionnelle du restaurant scolaire est maintenant fixée à l'été 2026, pour accueillir vos enfants dans de bonnes conditions.

2 nouvelles directrices

Dans les écoles de Collonges

École Monsieur Paul

Madame Luchessa est arrivée en septembre 2025 pour assurer le remplacement de Madame Perth, qui demeure titulaire de son poste jusqu'à la fin de l'année scolaire. La directrice exerce des responsabilités pédagogiques, incluant l'animation et le pilotage des activités scolaires, ainsi que le fonctionnement de l'école, comprenant la gestion des admissions, la surveillance, l'organisation des services et la sécurité de l'établissement. Par ailleurs, elle entretient des relations avec les familles et les partenaires de l'école.

École Jeanne d'Arc

Lors de cette rentrée scolaire, Madame Gotte a été nommée chef d'établissement de l'École Jeanne d'Arc, suite au départ à la retraite de Madame Caret. Enseignante en grande section ces deux dernières années à l'école, elle reprend les responsabilités qu'elle avait exercées pendant 19 ans à l'école Fromente-St François de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

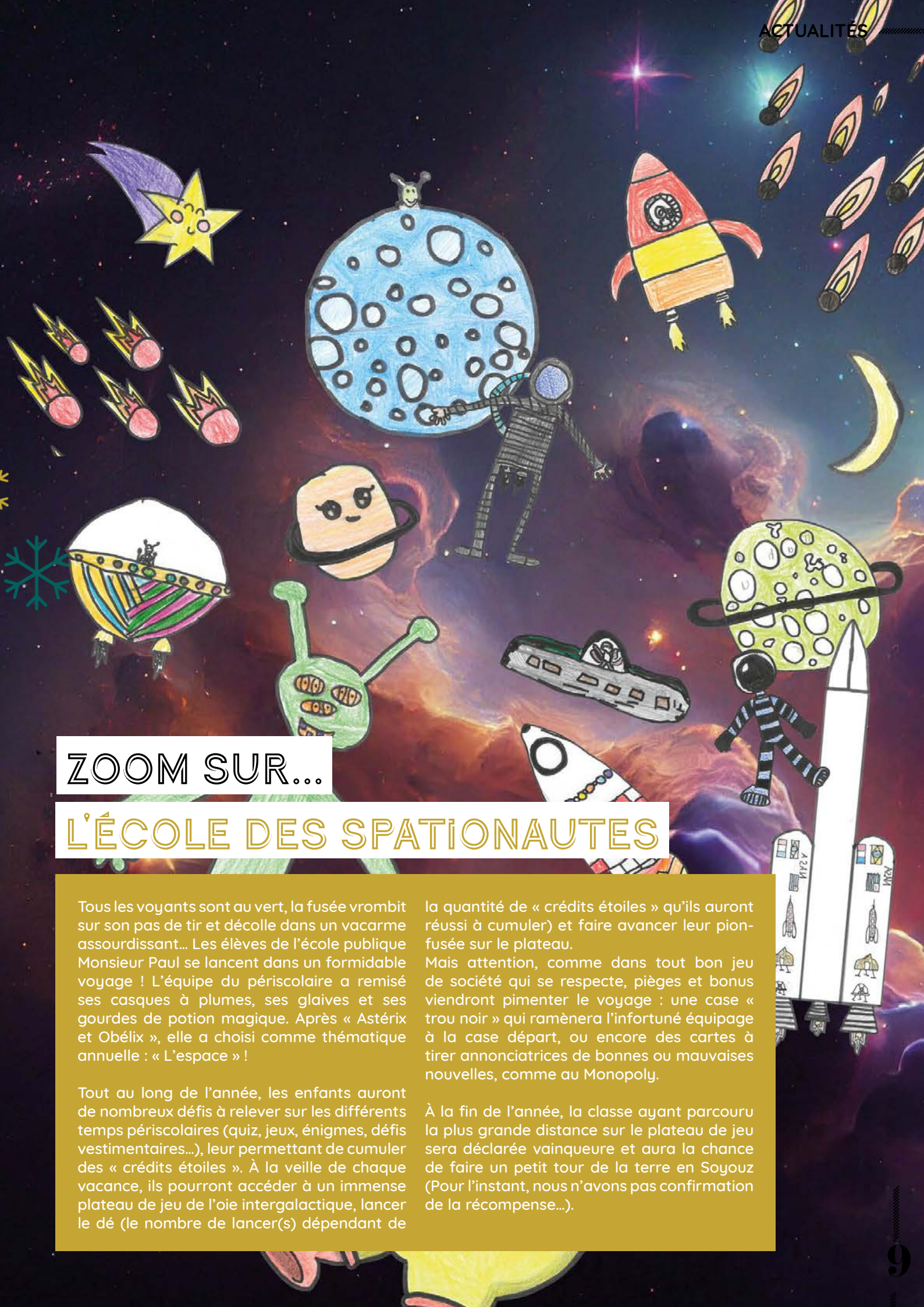
Un nouveau visage

Au rayon jeunesse de la médiathèque



Loubna Ayeb

Vous l'avez peut-être déjà croisée à l'accueil ou lors des animations jeunesse : bébés lecteurs, contes, accueils de classes... Loubna fait partie de l'équipe jeunesse, aux côtés de France, avec une attention particulière pour le rayon ado et jeune adulte, qu'elle enrichit grâce à de nombreuses acquisitions. Après des études d'histoire et un passage dans l'enseignement secondaire, elle a choisi de se reconvertir vers le métier de bibliothécaire, avec l'envie d'accompagner les lecteurs. Pour elle, « **Il faut laisser les gens aimer ce qu'ils aiment et lire ce qu'ils ont envie de lire. Il n'y a pas de mauvaise littérature.** ». Curieuse, généreuse et passionnée par le partage, Loubna saura vous transmettre son enthousiasme et vous conseiller, entre autres, *Le Prieuré de l'Oranger*, *Courir le vaste monde*, *La Théorie des couleurs*, *La passe-miroir* ou son préféré... À la croisée des mondes.



ZOOM SUR...

L'ÉCOLE DES SPATIONAUTES

Tous les voyants sont au vert, la fusée vrombit sur son pas de tir et décolle dans un vacarme assourdissant... Les élèves de l'école publique Monsieur Paul se lancent dans un formidable voyage ! L'équipe du péricolaire a remis ses casques à plumes, ses glaives et ses gourdes de potion magique. Après « Astérix et Obélix », elle a choisi comme thématique annuelle : « L'espace » !

Tout au long de l'année, les enfants auront de nombreux défis à relever sur les différents temps péricolaires (quiz, jeux, énigmes, défis vestimentaires...), leur permettant de cumuler des « crédits étoiles ». À la veille de chaque vacance, ils pourront accéder à un immense plateau de jeu de l'oie intergalactique, lancer le dé (le nombre de lancer(s) dépendant de

la quantité de « crédits étoiles » qu'ils auront réussi à cumuler) et faire avancer leur pion-fusée sur le plateau.

Mais attention, comme dans tout bon jeu de société qui se respecte, pièges et bonus viendront pimenter le voyage : une case « trou noir » qui ramènera l'infortuné équipage à la case départ, ou encore des cartes à tirer annonciatrices de bonnes ou mauvaises nouvelles, comme au Monopoly.

À la fin de l'année, la classe ayant parcouru la plus grande distance sur le plateau de jeu sera déclarée vainqueur et aura la chance de faire un petit tour de la terre en Soyouz (Pour l'instant, nous n'avons pas confirmation de la récompense...).

Le recensement de la population, c'est en ce moment

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Le recensement de la population permet de connaître et de dénombrer les habitants ainsi que les logements d'une commune. À Collonges-au-Mont-d'Or, où le développement urbain est particulièrement dynamique, il constitue un outil essentiel pour mieux comprendre l'évolution de notre population : son âge, sa composition, ses conditions de logement, ses déplacements quotidiens, son lieu de travail...

Ces informations sont indispensables pour anticiper et adapter les services publics aux besoins réels des habitants : transports collectifs, équipements, services sociaux, aménagements urbains, etc. Les chiffres issus du recensement permettent également à l'État de calculer certaines dotations versées aux communes. Une population bien recensée, c'est donc une commune mieux soutenue.

C'est pourquoi le bon déroulement des opérations est particulièrement important en janvier 2026. Nous estimons aujourd'hui que Collonges-au-Mont-d'Or compte plus de 5 000 habitants. Il est donc essentiel que chacun soit recensé afin de confirmer officiellement cette évolution démographique.

Si le seuil des 5 000 habitants est confirmé, Collonges intégrerait la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants. Cela ouvrirait droit à certaines dotations supplémentaires, tout en impliquant de nouvelles obligations réglementaires propres à cette catégorie de population.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis,



un agent recenseur, recruté par la commune, se présentera à votre domicile et vous proposera deux options pour répondre au questionnaire du recensement. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Cette démarche est gratuite, obligatoire et anonyme.

Vous aurez donc le choix d'y répondre soit en ligne, soit sur papier. Pour le premier cas, il suffit de se rendre sur le site **le-recensement-et-moi.fr** et d'entrer les identifiants de connexions qui vous seront fournies par l'agent recenseur. Toutes les informations collectées sont anonymisées.

Nous vous conseillons d'effectuer les démarches dès le dépôt des codes ou imprimés.

Quand seront connus les résultats définitifs ?

Les résultats définitifs du recensement seront connus à la fin de l'année 2026. Ils offriront à la municipalité une photographie précise et actualisée de la population collongearde pour les cinq années à venir. Ces données serviront de référence pour orienter les projets communaux, ajuster les services publics et accompagner l'évolution de la commune.

Les agents recenseurs

9 secteurs ont été définis en collaboration avec l'INSEE pour avoir des secteurs entre 250 et 300 logements à recenser.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réservez à ces agents et nous comptons sur votre active participation pour le bien de notre commune.

Le recensement est fait par qui ?

Une coordinatrice communale, Christine MEUNIER, agent de la mairie, est en charge d'assister les

9 agents recenseurs (agents communaux temporaires) et de veiller au bon déroulement de l'ensemble des opérations. Ils ont été dotés d'une carte officielle d'agent recenseur.

Une communication spécifique de ces agents a été faite sur la page Facebook de la mairie @Communedecollongesaumontdor et sur le site internet de la commune www.collongesaumontdor.fr



ZONE 0022
Romain Sellier



ZONE 0030
Lionel Raffin



ZONE 0023
Françoise Devos



ZONE 0029
Annie Bonnet



ZONE 0027
Céline Marjollet



ZONE 0026
Catherine Pose



ZONE 0028
Alain Sénèque



ZONE 0025
Valérie Durand



ZONE 0024
François Dardenne



Une journée avec... le service financier

Souvent discret et peu connu des habitants, le service financier composé de Christine et d'Eric est pourtant au cœur du fonctionnement de la commune.

Souvent discret, le service financier est pourtant au cœur du fonctionnement de la commune. Sans lui, impossible de payer les fournisseurs, de suivre les grands chantiers, d'encaisser les recettes ou de préparer l'avenir. En cette fin d'année, période particulièrement intense, nous vous proposons une immersion auprès d'Éric et Christine, le binôme qui veille sur les finances de Collonges-au-Mont-d'Or.

Éric travaille à la mairie depuis 2007. Il apporte une connaissance fine de la commune, de ses projets et de son fonctionnement. Il suit principalement les investissements, les travaux, les grandes recettes et les dépenses.

Christine, arrivée en 2025, est venue renforcer le service avec son expertise du suivi financier et comptable. Elle gère le fonctionnement courant, les subventions d'investissement et les recettes.

Ensemble, ils forment un duo complémentaire. Le service financier fonctionne en étroite collaboration avec les autres services.

Mardi 16 décembre

8 h

La journée commence par l'ouverture de Chorus Pro, la plateforme nationale de dématérialisation utilisée par les fournisseurs des administrations pour déposer leurs factures. Christine télécharge les factures reçues, puis les trie : fonctionnement, investissement, travaux. Chaque facture est



Eric Jacquand

ensuite transmise au service concerné pour vérification.

« On ne peut pas payer une facture sans s'assurer que la prestation a bien été réalisée et que toutes les pièces justificatives sont présentes », explique-t-elle. Un travail de rigueur, d'autant plus que la mairie ne paie pas directement : ce sont les services du Trésor public qui effectuent le paiement, sur la base des mandats transmis par la commune et après une scrupuleuse vérification.

10 h 30

Éric se concentre sur le suivi des marchés publics, notamment celui du groupe scolaire, un chantier majeur pour la commune. **« Ce marché compte 21 lots, donc 21 entreprises différentes, avec de nombreux sous-traitants. Pour l'école, cela représente une**

soixantaine d'interlocuteurs, sans compter les factures du maître d'œuvre. »

Chaque mois, environ 60 factures sont traitées rien que pour ce projet. Vérifier que tout a été payé, que rien n'a été oublié, que les montants correspondent aux marchés signés : le suivi financier des travaux demande une attention constante.

« Un marché de travaux, ce n'est pas seulement un chantier visible. C'est aussi un énorme travail administratif et comptable, avec des réunions, des relances et un suivi très précis », souligne Éric.

13 h 30

L'après-midi est consacré au suivi des recettes communales. Christine gère notamment les encaissements des régies : périscolaire, médiathèque, et



ne peut pas fonctionner sans comptabilité. Et à Collonges, cette mission est assurée avec rigueur par cette équipe qui est à la disposition des autres services municipaux et des élus.

autres services municipaux. Elle suit également les dotations versées à la commune.

Une part importante de son travail concerne les subventions d'investissement.

Pour le projet du groupe scolaire, la commune a bénéficié de 1,2 million d'euros de subvention (État, Métropole de Lyon, CAF).

« Il faut demander les acomptes, puis les soldes, auprès de chaque partenaire. Rien n'est automatique », précise-t-elle.

15 h

La fin d'année est une période clé pour le service financier.

« On vérifie qu'il n'y a pas de factures en retard, que tout a bien été payé, et on relance les services si besoin », explique Christine.

De nombreuses opérations comptables doivent être réalisées avant la clôture de l'exercice.

Chaque année, le service traite environ 1 700 à 1 800 mandats de paiement, soit près de 4 000 écritures budgétaires.

16 h

Éric travaille déjà sur la préparation budgétaire de l'année à venir. Avec Jacques Cartier, Adjoint aux Finances et à la Vie Économique, il rencontre chaque adjoint et chaque agent référent.

Objectif : recenser les projets, les besoins en fonctionnement et les investissements envisagés pour l'année suivante.

« Nous recueillons les demandes, puis les élus réalisent les arbitrages politiques. Notre rôle est ensuite de vérifier l'équilibre entre les dépenses et les recettes, et de veiller au respect du budget alloué à chaque service », explique-t-il.

L'année 2026 sera particulière : une année de transition avec un nouvel exécutif. **« Le budget sera volontairement à minima, basé sur les engagements en cours. Le futur exécutif pourra ensuite le retravailler en fonction de son projet »,** a indiqué Jacques Cartier lors du Conseil municipal du 1^{er} décembre 2025.

Un travail en binôme

Ensemble, ils aident les élus à avoir une vision à moyen terme des finances communales.

« L'objectif, c'est de permettre à la commune de se projeter, d'anticiper et de donner aux élus des marges de manœuvre pour réaliser leurs projets », concluent-ils.

Discret mais essentiel, le service financier est un véritable carrefour : tous les services municipaux y passent. Une mairie

Le saviez-vous ?

Le budget de fonctionnement en 2025, est de 4 987 791 €.

Chaque année, le service traite environ 1 700 à 1 800 mandats de paiement, soit près de 4 000 écritures budgétaires.

Pour plus d'information reportez-vous sur le dossier du magazine municipal de juin 2025.

La ferme d'Émile

Le bio de proximité à votre porte !

Vanessa et Virgil, deux amis aux parcours complémentaires – elle dans la restauration, lui dans le e-commerce – ont repris la Ferme d'Émile et réouvert la boutique le 7 novembre. Le concept reste le même, avec les mêmes fournisseurs et une offre 100 % bio et locale : légumes, pains, fromages, glaces, viandes, produits d'épicerie, cosmétiques bio et produits ménagers en vrac. Leur ambition : faire de la boutique un lieu convivial et vivant, avec des dégustations et animations à venir, tout en élargissant progressivement la gamme avec de nouveaux produits comme le riz ou l'huile d'olive ainsi que le vrac ménager. Déjà très fréquentée par les Collongeards, la Ferme d'Émile reste fidèle à sa mission : proposer le meilleur du bio et du local pour tous les âges.

1, Quai de la Libération • 04 78 83 63 79 • Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30



Atelier Sâpi

Des luminaires uniques à Collonges

Depuis le printemps 2025, Robin façonne la lumière à Collonges avec ses luminaires en bois faits sur mesure. Dans son atelier, il imagine suspensions, appliques, lampadaires et lampes à poser, entièrement personnalisables. Inspiré par la nature, l'architecture et la technologie, il aime jouer avec les courbes et la souplesse du bois pour créer des pièces uniques, simples et durables, pensées pour accompagner les lieux de vie avec chaleur. Sans boutique physique, il expose ses créations dans des lieux locaux comme la pizzeria Peperroni, et partage ses nouveautés sur Instagram et son site internet. Les collections évoluent en permanence, offrant à chacun la possibilité de trouver ou de créer la lumière qui lui ressemble. Pour découvrir ses luminaires uniques et créer le vôtre, rendez-vous en ligne !

Installé rue Pierre Termier • 06 80 43 55 85 •
contact@atelier-sapi.fr • Site internet : <https://atelier-sapi.fr> • Instagram : atelier_sapi



Sophrologie et bien-être

Bienvenue à Marine de Simone

Depuis septembre, Marine de Simone vous reçoit sur rendez-vous chaque jeudi matin au cabinet partagé avec l'ostéopathe Françoise Géroudet et la sage-femme Déborah Vignau. Sophrologue, elle accompagne toutes personnes souhaitant mieux gérer le stress et les émotions, apaiser l'anxiété, traverser un épuisement ou une période difficile avec plus de sérénité, tout en renforçant l'estime et la confiance en soi. Ses séances d'une heure combinent échanges personnalisés, exercices de respiration, relaxation et visualisations positives, pour offrir des outils concrets à utiliser au quotidien. Les séances s'adressent aux adolescents et aux adultes. Marine propose une approche basée sur la connaissance de soi, vous apprendrez à revenir à l'essentiel avec la respiration et à adopter un esprit plus positif. Chaque accompagnement est adapté à votre vécu et vos besoins.

1, Place Saint-Martin • Ouverte à Collonges le jeudi de 9 h à 12 h sur rendez-vous • 06 75 42 31 33 • <https://bio.site/marinedesimone>



Boulangerie Madeleine

Une nouvelle adresse gourmande

Depuis le 9 décembre 2025, la boulangerie Madeleine a ouvert ses portes, offrant aux habitants une nouvelle adresse gourmande.

Ouverte 7 jours sur 7, du lundi au dimanche, Madeleine propose une large gamme de pains, pâtisseries et viennoiseries entièrement faits maison, élaborés sur place par une équipe de professionnels passionnés : 4 boulangers, 2 pâtisseries, 4 vendeuses et 2 touriers (spécialisés dans la viennoiserie). Soucieuse de la qualité et du respect des produits, la boulangerie travaille avec des farines biologiques. Vous pourrez y retrouver des incontournables tels que la baguette tradition française, des flûtes, ainsi qu'un pain sans gluten et de nombreux pains spéciaux.

4, Place de la Tour • 04 37 64 69 75 • contact@madeleine-boulangerie.fr • Ouverte le lundi de 7 h à 14 h, du mardi au samedi de 7 h à 19 h et le dimanche de 7 h à 13 h.

Stéphanie Bernard

Avec 20 ans d'expériences dans la petite enfance, Stéphanie Bernard vient de prendre les rênes de la crèche Les Blés en Herbe de notre commune.

Stéphanie habite à Sathonay-Camp avec ses deux enfants, âgés de 15 et 9 ans. Elle se décrit comme « **un enfant dans l'âme** », toujours optimiste : « **Je vois toujours le verre à moitié plein et je trouve toujours une qualité sur les personnes qui m'entourent** ». Son lien avec la crèche est ancien : « **J'ai fait mon premier stage d'observation ici, il y a 21 ans** », se souvient-elle. Depuis, son parcours est marqué par la passion et l'engagement : 14 ans en tant que puéricultrice, puis 6 ans comme éducatrice jeune enfant.

Aujourd'hui, Stéphanie cumule des missions variées. « **Je gère la crèche dans sa globalité : le personnel, le planning des enfants, les contrats...** », explique-t-elle. Mais elle ne s'arrête pas à l'administratif. Sur le terrain, elle est présente, passant du temps avec les enfants et l'équipe, pour comprendre les problématiques, déceler les difficultés et trouver des solutions.

« On ne peut pas gérer de la même façon à la maison et en collectif »

Avec une équipe de 17 personnes pour 44 enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans, Stéphanie veut respecter l'individualité de chaque enfant et de chaque famille. Elle favorise l'éveil par des activités classiques et innovantes : séances d'aquarelle, d'anglais, de psychomotricité... « **Les intervenants apportent un petit souffle, un plus pour les enfants** », souligne-t-elle. En 2026, elle souhaite sensibiliser encore davantage les enfants au développement durable.

La crèche mise également sur la pédagogie de plein air pour « **s'ouvrir au monde extérieur** », avec des promenades dans le parc ou l'idée de faire la sieste dehors. Stéphanie développe par ailleurs des partenariats avec les écoles Jeanne d'Arc et Monsieur Paul, avec des



Stéphanie Bernard

temps de lecture et des visites pour créer un échange complet.

« On se remet toujours en question, il y a toujours des nouveautés avec les enfants. Il faut être à jour ».

Stéphanie souhaite ouvrir la crèche aux parents qui peuvent désormais rester un temps avec leur enfant pour observer ses interactions avec les autres enfants, valorisant ainsi le métier de la crèche et le travail de l'équipe. Depuis mi-octobre, un nouvel outil de communication permet aux familles de recevoir quotidiennement

des photos de leur enfant, renforçant le lien entre la maison et la crèche.

« J'aime par-dessus tout le contact avec les familles et les enfants. Le travail en équipe est important car chacun a sa mission et sa spécificité, et cela ajoute un plus à la journée d'un enfant ».

Après 20 ans dans cette pratique, sa passion reste intacte : « **J'ai toujours autant d'amour pour mon métier** ».

Mieux vivre ensemble à Collonges

À chaque édition,
cette page vous mettra
au défi.

Respectons l'usage des espaces publics

Certaines zones de la commune ont des usages bien définis : les aires de jeux sont destinées aux jeunes enfants, tandis que le parc à chiens est dédié aux animaux. Les revêtements spécifiques des aires, comme à Trèves-Pâques ou au parc de la Jonchère, ne sont pas adaptés à l'accueil des chiens.

L'arrêté n°12-32 relatif à la qualité du cadre de vie rappelle qu'il est interdit de jeter ou d'abandonner des détritux d'origine animale dans les espaces publics de Collonges et de la Métropole de Lyon. Le ramassage des déjections reste obligatoire. Le respect de ces règles contribue au bon usage des lieux par tous.

La Mairie avec vous

Le toutounet ?

Pour faciliter la propreté dans l'espace public, la commune met à disposition quatre distributeurs gratuits de sacs appelés les « toutounets ». Ils sont situés :

- 1, rue Général de Gaulle
- Angle des rues de Trèves-Pâques et Pierre-Termier
- Parking de la gare, côté rue Pierre-Pays
- Parc à chiens au Parc de la Jonchère

Ces distributeurs sont réapprovisionnés chaque semaine par les services techniques. Il arrive cependant qu'ils soient vidés prématurément par des personnes malintentionnées. Merci de ne prendre que le ou les sacs nécessaires lors de la sortie de votre animal. Chaque propriétaire peut également se munir de sacs complémentaires.

Le ramassage des déjections participe au respect de l'environnement et du cadre de vie de tous.

L'aire de jeux du Colombier : vivre ensemble au quotidien

Ouverte depuis septembre 2025, cette aire de jeux destinée aux enfants de 1 à 12 ans, est située à proximité immédiate des habitations : ce qui génère des sensibilités légitimes quant au bruit et aux usages.

Le respect du règlement intérieur est essentiel pour préserver la tranquillité du voisinage :

- les vélos et trottinettes y sont interdits en raison du revêtement antichute fragile ;
- l'accès des chiens n'est pas autorisé, pour des raisons d'hygiène et de préservation des surfaces ;
- les enfants âgés de moins de 10 ans doivent être surveillés par un adulte.

Une utilisation attentive et respectueuse de cet espace permettra à chacun de profiter sereinement de ce nouvel équipement.

DÉMARCHES ET NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés pour renouveler votre carte d'identité, votre passeport, votre carte grise, etc. Raphaël, notre conseiller numérique, est là pour vous aider.

Tous les jeudis de 14 h à 17 h sur rendez-vous au 04 26 01 92 55 à la médiathèque



ÉLECTIONS ET PROCURATIONS

1. Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité.
3. Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration
4. Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

www.maprocuration.gouv.fr

Recensement

Du 15 janvier au 14 février 2026, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés.

Plus d'infos pages 10 et 11 et sur www.collongesaumontdor.fr

À VOS QUESTIONS

ÉLECTIONS

Les doubles élections municipales et métropolitaines auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus (si vous vous inscrivez en ligne sur service-public.gouv.fr) ; et jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus (si vous vous inscrivez en mairie ou en consulat).

Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription. N'attendez pas le dernier moment !





Neige et verglas

Lorsque la neige est annoncée, votre interlocuteur privilégié est la Métropole de Lyon. Un plan de déneigement détaillé a été instauré et lors d'une chute de neige, les camions qui assurent le salage ont chacun une mission bien précise et des itinéraires déterminés.

www.collongesaumontdor.fr dans l'onglet « Collonges tranquille » de Mon quotidien

RÉPOND QUESTIONS

CHAUVE-SOURIS

Des chauves-souris gîtent chez vous ou à Collonges ? Dites-le au SMPMO !

Notre territoire est connu pour accueillir une grande diversité d'espèces de chauves-souris ! En revanche, les lieux de mise-bas et d'abris sur les bâtiments sont une des lacunes importantes de connaissance de ce groupe pour le territoire. Ainsi, dans le cadre de l'ABC des Plaines Monts d'Or et en lien avec la LPO AURA-Rhône, le SMPMO vous propose de participer à l'inventaire de ces colonies en faisant remonter vos observations via le questionnaire « Chauve-souris où es-tu ? » sur le site internet www.plainesmontsdor.com



Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants provoquant des irritations voire des allergies graves pour l'Homme et les animaux. Les nids aussi peuvent être urticants.

La période hivernale est recommandée pour se débarrasser des cocons de chenilles processionnaires des pins. Il faut agir avant le redoux (mois de mars ou printemps).



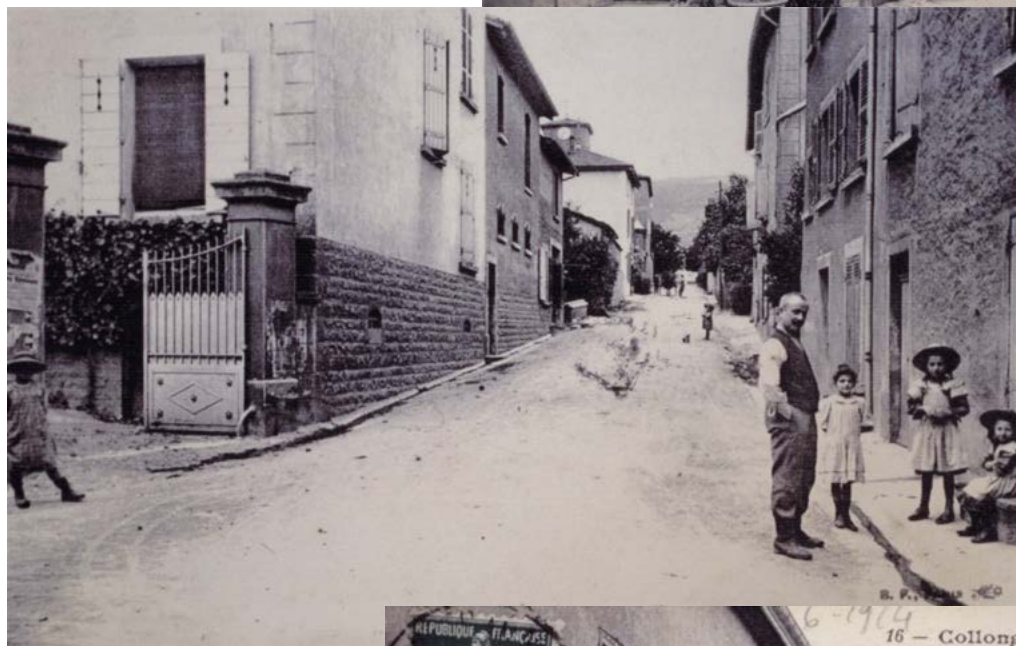
processionnaires des pins. Il faut agir avant le redoux (mois de mars ou printemps).

Comment les reconnaître ?

Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de soies urticantes et allergisantes. Les chenilles marchent en procession et construisent des nids de soie aux extrémités des branches de pins et de cèdres, dont elles se nourrissent des aiguilles.

Dès ce printemps

Collonges d'autrefois





Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

EXPRESSION DES ÉLUS

Parole de la majorité

Il y a quelques jours nous fêtons en famille ou entre amis la fin de l'année 2025 et le passage en 2026 !

Le temps passe vite, très vite, trop vite peut-être. Dans quelques semaines ce sera la fin de cette mandature ! La période pré-électorale actuelle qui précède les élections municipales qui

se tiendront les 15 et 22 mars 2026, nous limite dans nos propos. Aussi, l'heure n'est plus aux grands discours. Après les vœux du maire qui se sont déroulés ce 8 janvier et ce moment d'échange convivial, nous souhaitons simplement vous redire combien nous sommes heureux de vivre et partager cette aventure communale avec vous tous, chers habitants de Collonges !

Nous vous souhaitons à nouveau une excellente année !

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrêne, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot, Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

Le groupe « Collonges Avenir » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

**Patrick Joubert
et Dominique Boyer-Rivière**

Le groupe « Indépendants » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

**Catherine Arnaud,
Véronique Goudin Léger
et Pierre-Marie Lelard**

État-civil

BIENVENUE : Théodore CARRON (7 juillet) • Angel DA SILVA MOREIRA (12 juillet) • Diane HERLING (16 juillet) • Raphaël DE LABBEY (29 juillet) • Diego ALMENDRO VELASCO (28 septembre)

FÉLICITATIONS : Claire LE BESCOND et Léo MEZIERE (19 juillet) • Stéphanie MONTAGNIER et Benjamin GAUTIER (28 juillet)

REGRETS : Paulette CINQUIN née GIROUD (20 juillet) • Jacques MAISSE (24 juillet) • Michèle DAVIN née CHARPENAY (17 août) • Michel DURIEUX (8 septembre) • Jacky LEOGIER (24 septembre)

À votre agenda !

Retrouvez tous les
événements
de février
à avril 2026.

FÉVRIER

Dimanche 1er février
MATCHS DE BASKET
AS Collonges Basket
Matin • Salle des Sports

Mercredi 4 février
BÉBÉS-LECTEURS
Médiathèque
9 h 30 • De 0 à 3 ans • Salle
Médiaplus • Gratuit • Entrée libre

CONTES DU MERCREDI
Médiathèque
17 h • Dès 3 ans • Salle Médiaplus •
Gratuit • Entrée libre

Jeudi 5 février



**ATELIER NUMÉRIQUE ADULTE
LES DONNÉES PERSONNELLES**
Médiathèque
Pour comprendre à quel moment
l'on partage ses données
personnelles sur internet et
comment les protéger.
De 15 h à 16 h 30 • Salle Médiaplus
Gratuit • Réservation : 04 26 01 92 55

Vendredi 6 février
DÉDICACES - BERNARD GOLLY
Médiathèque
Bernard Golly présentera son livre
La Houlette, récit autobiographique
retracant son enfance entre Lyon et
l'Alsace dans les années 50 et 60.
Un témoignage sensible mêlant
cultures, mémoire familiale et
questionnement spirituel.
Lecture et dédicaces à 18 h • Vente
du livre sur place (participation
libre) • Salle Médiaplus • Suivi pot de
l'amitié • Entrée libre

Samedi 7 au samedi 21 février



**EXPOSITION - 100 ANS DE
PAUL BOSUSE**

Mairie de Collonges
Plongez dans l'univers de Paul
Bocuse et découvrez l'exposition
célébrant les 100 ans du chef, à
travers des photographies et des
documents exceptionnels.
Aux horaires de la médiathèque
• Salle Médiaplus • Vernissage le
samedi 7 février à 11 h 30

Dimanche 8 février
**MATCH DE FOOT - FC ST-CYR/
COLLONGES VS CHAMBÉRY SAVOIE**
FC Saint-Cyr/Collonges
15 h • Stade des Combes à Saint-Cyr

Du lundi 9 au vendredi 13 février
**ATELIERS - RÉFECTION DE
FAUTEUIL (ADULTE) OU
PEINTURE (ENFANT)**
Les Ateliers de Collonges
Infos auprès de l'association

Du lundi 9 au vendredi 20 février
STAGES DE FOOT
FC Saint-Cyr/Collonges
Licenciés : 100 €/sem. ou 25 €/
jours • Non licenciés : 120 €/sem. ou
30 €/jours • Contact : 06 22 93 94
25 ou kevin-drvt-38@hotmail.com

Samedi 21 février
COLLECTE DE TEXTILES
De 8 h à 12 h • Salle Paroissiale

Lundi 23 février
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de Collonges
19 h 30 • Salle du Conseil

Mardi 24 février
**CONFÉRENCE - PIÉGEAGE DE
FRELONS**
Mairie de Collonges
19 h 30 • Salle des Fêtes

Samedi 28 février
SOIRÉE DANSANTE
Comité des Fêtes
Dès 19 h • Salle des Fêtes

Sam. 28 février et dim. 1er mars
STAGES - ÉCOUTE, CORPS ET VOIX
Au fil de l'écoute
Sam. 10 h à 17 h • Dim. 9 h 30 à 16 h
30 • Salle Jean Rispal ou Salle Saint-
Rambert (Lyon 9)

Samedi 28 février
MATCHS DE BASKET
AS Collonges Basket
Après-midi et soirée • Salle des Sports

MARS

Dimanche 1er mars
**MATCH DE FOOT - COLLONGES VS
MISÉRIEUX TRÉVOUX**
FC Saint-Cyr/Collonges
15 h • Stade des Combes à Saint-Cyr

**Les week-ends des 7, 8, 21, 22, 28
et 29 mars**
MATCHS DE BASKET
AS Collonges Basket
Samedi après-midi et soirée •
Dimanche matin • Salle des Sports

Mercredi 4 mars
BÉBÉS-LECTEURS
Médiathèque
9 h 30 • De 0 à 3 ans • Salle
Médiaplus • Gratuit • Entrée libre

CONTES DU MERCREDI
Médiathèque
17 h • Dès 3 ans • Salle Médiaplus •
Gratuit • Entrée libre

Vendredi 6 mars
CARNAVAL
Sou des écoles
Dès 16 h 30 • Salle des Sports

Samedi 7 mars

ACCUEIL - UNE SOURIS VERTE

Médiathèque

10 h 30 • Gratuit • Entrée libre

Dimanche 8 mars

THÉÂTRE - DE QUOI J'ME MÊLE

Théâtre de la Boulevardière

17 h • Salle des fêtes • Sur
réservation auprès de l'association

Dimanches 15 et 22 mars



**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET
MÉTROPOLITAINES**

Collonges au Mont d'Or

De 8 h à 18 h • Bureaux de vote

Jeudis 19, 26 mars et 2 avril

**ATELIERS ENFANTS - DOCUMENTEUR
Médiathèque**

Décrypte les images informationnelles et développe ton regard critique. Accompagné d'Archipel, réalise ensuite collectivement un faux reportage et expérimente toutes les étapes de création : écriture du projet, repérage, initiation au matériel, et tournage. Sauras-tu donner les apparences du réel à ton histoire pour convaincre les spectateurs ? À toi de jouer !

17 h • Dès 8 ans • Gratuit •
Réservation : 04 26 01 92 55

Dimanche 22 mars



**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET
MÉTROPOLITAINES**

Collonges au Mont d'Or

De 8 h à 18 h • Bureaux de vote

**MATCH DE FOOT - FC ST-CYR/
COLLONGES VS VAULX-EN-VELIN**

FC Saint-Cyr/Collonges

15 h • Stade des Combes à Saint-Cyr

Samedi 28 mars



ATELIER CO-JARDINAGE

Médiathèque

Vous êtes propriétaire d'un jardin mais vous ne pouvez pas vous en occuper tout seul ? Vous êtes jardinier et vous rêvez d'un petit coin de terre à cultiver ? Avec le cojardinage, nous vous proposons d'imaginer le binôme complémentaire !

De 10 h à 12 h • Gratuit • Entrée libre
• Organisé par la Métropole de Lyon

ÉCOUTE MUSICALE AQUATIQUE

Au fil de l'écoute

14 h 30 à 19 h 30 • Espace L'eau de
Soie à Lyon 9

**CONCERT DES ENSEMBLES
EMMO**

18 h • Salle des Fêtes

Dimanche 29 mars

ÉCOUTE MUSICALE AQUATIQUE

Au fil de l'écoute

9 h 30 à 12 h 30 • Espace L'eau de
Soie à Lyon 9

AVRIL

Mercredi 1er avril

BÉBÉS-LECTEURS

Médiathèque

9 h 30 • De 0 à 3 ans • Salle
Médiaplus • Gratuit • Entrée libre

CONTES DU MERCREDI

Médiathèque

17 h • Dès 3 ans • Salle Médiaplus •
Gratuit • Entrée libre

Jeudi 2 avril



**ATELIER NUMÉRIQUE ADULTE
LA SÉCURITÉ SUR INTERNET**

Médiathèque

Une petite formation pour connaître les règles de sécurité les plus essentielles, à appliquer quand on utilise internet.

De 15 h à 16 h 30 • Gratuit • Salle
Médiaplus • Réservation : 04 26 01 92 55

Dimanche 12 avril

**MATCH DE FOOT - FC ST-CYR/
COLLONGES VS FBBP (2)**

FC Saint-Cyr/Collonges

15 h • Stade des Combes à Saint-Cyr

Du lundi 13 au vendredi 17 avril

**STAGE - DANSE FREESTYLE ET
ELECTRO**

COC

13 h 30 à 17 h • Salle Jean-Marie
Comte • Réservation auprès de
l'association

MULTI-ACTIVITÉS ENFANTS

Les Ateliers de Collonges

Informations auprès de l'association

Jeudi 16 avril

ATELIER CRÉATIF

Médiathèque

De 16 h à 18 h • Dès 7 ans • 2 € •
Réservation : 04 26 01 92 55

Samedi 25 avril

MATCHS DE BASKET

AS Collonges Basket

Après-midi et soirée • Salle des Sports

JAZZ DAY

Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Informations à venir

Dimanche 26 avril

FÊTE DU PRINTEMPS

Comité des fêtes

Dès 10 h • Parc de la Jonchère

MATCHS DE BASKET

AS Collonges Basket

Matin • Salle des Sports

**MATCH DE FOOT - FC ST-CYR/
COLLONGES VS FC RHÔNE
VALLÉES**

FC Saint-Cyr/Collonges

15 h • Stade des Combes à Saint-Cyr

Retrouvez tous les événements
sur www.collongesaumontdor

Collonges a besoin de vous !

Recensement de la population 2026



**Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale de demain.**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

**Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité
à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.**

 le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

MAIRIE

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12
mairie@collongesaumontdor.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la mairie - 04 78 22 00 78
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Ecully - 04 26 01 92 55
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h 30

